

COMMUNE DE MONTCEAUX

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

du 30 octobre 2025 à 18 heures 30

L'an deux mil vingt-cinq, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DESCHIZEAUX Jean-Claude, Maire.

| | |
|--|---|
| Nombre de Conseillers en exercice : 14 | <u>Présents</u> : BAILLE Laëtitia, BERNARD Arlette, CHMARA Patricia, DAVIDIAN Philippe, DESCHIZEAUX Jean-Claude, GUILLOT Rémy, HINSCHBERGER Francine, MARTIN Dominique MAUPPIN Yoann, OLIVETTI Charles-Edouard, TARION Sandrine, THOMASSIN Nelly. |
| Nombre de Conseillers présents : 12 | |
| Nombre de Conseillers votants : 13 | <u>Excusé</u> : BILLET Etienne, ROUSSET Alexandre. |
| Pouvoir : 1 | <u>Absent</u> : |
| Date de la convocation : 23.10.2025 | <u>Secrétaire de séance</u> : TARION Sandrine |

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal

Le procès-verbal de la séance du 02 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Présentation du bilan énergie de l'école « Les Cerisiers »

Monsieur BERTHILLIER Christophe, économiste de flux au SIEA, présente le bilan énergie de l'école « Les Cerisiers » à l'assemblée délibérante.

2025_29 Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été instauré par délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2016 et modifié par délibération du Conseil Municipal du 25 novembre 2021.

Le RIFSEEP composé de la part IFSE et CIA est versé aux agents communaux, en fonction des cadres d'emploi et des fonctions suivant le niveau de responsabilité et d'expertise requis ou les sujétions auxquelles les agents peuvent être exposés.

Monsieur le Maire propose de :

- ✓ D'ajouter l'emploi d'agent d'école dans le cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux.
- ✓ De créer un tableau intermédiaire entre Attaché et Adjoint Administratif correspondant au cadre d'emploi des Rédacteurs avec l'emploi de secrétaire générale de mairie.
- ✓ De définir les montants de référence (part IFSE et CIA) dans la limite des plafonds définis comme suit :

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES TERRITOTIAUX ET DES SECRETAIRES DE MAIRIE | | MONTANTS ANNUELS (non logé) | |
|--|--|-----------------------------|--------|
| GROUPES DE FONCTIONS | Emplois | I.F.S.E. | C.I.A. |
| Groupe 1 | Direction d'une collectivité, secrétaire de mairie | 36 210 | 6 390 |
| Groupe 2 | Direction adjointe d'une collectivité, responsable de plusieurs services | 0 | 0 |
| Groupe 3 | Responsable d'un service | 0 | 0 |
| Groupe 4 | Adjoint au responsable de service | 0 | 0 |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES REDACTEURS | | MONTANTS ANNUELS (non logé) | |
|--|-------------------------------|-----------------------------|--------|
| GROUPES DE FONCTIONS | Emplois | I.F.S.E. | C.I.A. |
| Groupe 1 | Secrétaire générale de mairie | 17 480 | 2 380 |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES | | MONTANTS ANNUELS (non logé) | |
|--|---|-----------------------------|--------|
| GROUPES DE FONCTIONS | Emplois | I.F.S.E. | C.I.A. |
| Groupe 1 | Responsable de service | 0 | 0 |
| Groupe 2 | Agent spécialisé des écoles maternelles | 10 800 | 1 200 |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS D'ANIMATION | | MONTANTS ANNUELS (non logé) | |
|--|--|-----------------------------|--------|
| GROUPES DE FONCTIONS | Emplois | I.F.S.E. | C.I.A. |
| Groupe 1 | Responsable de service | 0 | 0 |
| Groupe 2 | Agent de surveillance, animateur des TAP | 10 800 | 1 200 |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX | | MONTANTS ANNUELS (non logé) | |
|--|--|-----------------------------|--------|
| GROUPES DE FONCTIONS | Emplois | I.F.S.E. | C.I.A. |
| Groupe 1 | Responsable de service | 0 | 0 |
| Groupe 2 | Agent polyvalent, agent de service cantine scolaire, agent d'entretien des locaux, agent d'école | 10 800 | 1 200 |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ AJOUTE l'emploi d'agent d'école dans le cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux.
- ✓ CREE un tableau intermédiaire entre Attaché et Adjoint Administratif correspondant au cadre d'emploi des Rédacteurs avec l'emploi de secrétaire générale de mairie.
- ✓ FIXE les nouveaux montants de référence des différents cadres d'emplois à compter du 1^{er} novembre 2025 dont le détail est présenté ci-dessus.

Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

La Communauté de Communes Val de Saône Centre a transmis les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement (collectif et non collectif) de l'exercice 2024.

Ces rapports font l'objet d'une communication au Conseil Municipal présenté par Monsieur le Maire.

Participation citoyenne

Monsieur le Maire fait un retour sur la réunion qui a eu lieu le mardi 21 octobre 2025 en Mairie en présence de la Gendarmerie Nationale et des référents communaux.

Retour sur la réunion du PICS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le déroulé de la réunion du Plan Intercommunal de Sauvegarde organisée par la Communauté de Communes Val de Saône Centre qui a eu lieu le mardi 21 octobre 2025 de 18h00 à 21h00 à la salle polyvalente de Montceaux.

Trois ateliers de mise en situation d'urgence, réunissant chacun entre 12 et 15 personnes, ont été organisés avec la participation d'élus de la Communauté de Communes Val de Saône Centre, d'élus des communes, d'agents communautaires et communaux ainsi que des représentants du SDIS (sapeurs-pompiers) et de la Gendarmerie Nationale.

La Communauté de Communes Val de Saône Centre est la première collectivité de l'Ain à être engagée à ce niveau. En 2026, toutes les Communautés de Communes seront dotées d'un PICS.

Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Patricia CHMARA informe l'assemblée délibérante :

- ✓ Qu'un avis mentionnant les modalités de la mise à disposition a été inséré sur le site internet de la Mairie de Montceaux : www.mairie-montceaux.com
- ✓ Qu'un avis est paru le vendredi 24 octobre 2025 dans le journal local La Voix de l'Ain.
- ✓ Que la mise à disposition du dossier au public débutera le 03 novembre 2025 jusqu'au 03 décembre 2025 pendant les heures d'ouverture.

Informations sur les décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises par lui dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal conformément à l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales.

- Au titre de sa délégation pour exercer au nom de la Commune le droit de préemption urbain, Monsieur le Maire n'a pas exercé de droit.

| N° Ordre | Date Réception | Bien | Adresse | Références Cadastrales | Superficie | PRIX € |
|----------|----------------|--------|------------------------|-------------------------|------------|---------|
| 2025_13 | 25/09/2025 | MAISON | 384 Route de Montmerle | D0711 D0713 D691p | 12a10ca | 235 000 |

[Compte-rendu du conseil communautaire](#)

Monsieur le Maire fera part au Conseil Municipal que le compte-rendu du conseil communautaire du mois d'août 2025 est consultable sur le site de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

[Compte rendu des commissions](#)

[URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE](#)

Patricia CHMARA explique que certains dossiers d'urbanisme litigieux ont été en partie résolus. Un mur qui avait été construit sans autorisation a été démoli. Des conformités ont été délivrées. La vidéoprotection est opérationnelle sur toute la commune.

[CCAS](#)

Le repas des aînés aura lieu le samedi 08 novembre 2025 pour un total de 81 personnes. 33 % de participation équivalent à l'année dernière.

[BATIMENTS COMMUNAUX- SCOLAIRE](#)

Philippe DAVIDIAN informe qu'il participera au Conseil d'École qui est prévu le jeudi 06 novembre 2025. La locataire actuelle quitte le logement communal ce jour. Un état des lieux de sortie est prévu après la réunion. Deux personnes viennent visiter le logement communal le vendredi 31 octobre 2025 à 18h30.

[VOIRIE](#)

Arlette BERNARD fait part que les travaux au carrefour des 7 chemins ont commencé. La route 17b est barrée à la circulation et la circulation sur la route RD88 est en alternance le temps des travaux. L'élagage sur la commune est prévu la semaine 45.

[COMMUNICATION](#)

Nelly THOMASSIN dit qu'il y a eu un bon retour sur les articles demandés pour le 06 octobre 2025. Le premier bon à tirer est prévu le 31 octobre 2025. Une réunion aura lieu le 04 novembre 2025 pour finaliser et relire le bulletin municipal. Il n'y aura pas de vœux municipaux pour 2026.

[ANIMATION – VIE ASSOCIATIVE](#)

Francine HINSCHBERGER annonce que l'assemblée générale de la Pétanque a eu lieu avec un taux important de participation. Le bureau a demandé à la Mairie que les arbres qui sont sur le terrain de boules soient élagués car les branches gênent. Il aimerait également que les éléments en bois qui délimitent les jeux de pétanque soient remplacés car ils sont très dégradés. Une date doit être prise avec la Société de Pêche pour l'opération propreté de la commune. Prévoir également une date pour le pot de fin d'année des agents communaux.

FLEURISSEMENT- CADRE DE VIE

Charles-Édouard OLIVETTI informe que des bulbes ont été commandés pour fleurir la commune. Le massif de la Madone est en cours d'élaboration par les membres de la commission.

ECLAIRAGE PUBLIC

Dominique MARTIN signale que l'abaissement de l'éclairage public ne fonctionne toujours pas. La programmation est chaotique. Une réunion va être planifiée avec le SIEA et tous les intervenants extérieurs afin de solutionner ce dysfonctionnement.

Problème à l'impasse de la Garenne où le fil de la fibre optique est à terre depuis de nombreux mois. Les intervenants extérieurs se rejettent la faute mutuellement.

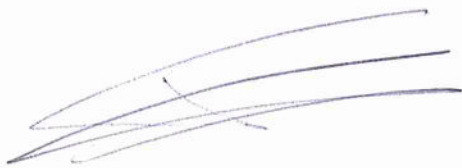
QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Le duathlon de l'association Calonne Évasion aura lieu le dimanche 31 mai 2026 sur les communes de Guéreins et Montceaux.
- ✓ Les illuminations pour les fêtes de fin d'année seront posées le jeudi 04 décembre 2025.
- ✓ Le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain (GDS) va détruire un nid de frelons asiatiques au lieu-dit Les Fourches.
- ✓ Yoann MAUPPIN explique qu'en prenant connaissance de la lettre de la sobriété n°6 du SMIDOM VEYLE SAONE parue en octobre 2025, l'article sur les points d'Apport Volontaire l'a interpellé. En effet, les usagers pourraient comprendre que la mise en place de la vidéoprotection par la commune fait doublon avec le dispositif du SMIDOM sur les nouvelles caméras intelligentes équipées d'IA. Ce dispositif est payant pour les communes qui souhaitent adhérer à celui-ci.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Jean-Claude DESCHIZEAUX, déclare la réunion close. La séance est levée à vingt heures et zéro cinq minutes.

La secrétaire de séance,

Sandrine TARION



Le Maire,

Jean-Claude DESCHIZEAUX



